

DÉCRYPTAGE

Crise politique : or, obligations, fonds en euros... quel effet sur vos placements refuges ?

L'or brille mais reste risqué, les obligations sont volatiles, et les fonds en euros pourraient aussi être sensibles aux mouvements sur les taux souverains. Des experts reviennent sur les effets de l'incertitude politique sur les placements de sécurité.



Les incertitudes politiques bouleversent les placements refuges, rendant même les actifs les plus sûrs vulnérables face à la volatilité des marchés. (Hoppe Sven/Dpa/Abaca)

Par **Sandra Bouillard**

Publié le 8 oct. 2025 à 16:45 | Mis à jour le 9 oct. 2025 à 10:28



Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

La démission surprise du Premier ministre, l'absence de majorité stable et les doutes sur l'adoption du budget sont autant de facteurs agissant sur le portefeuille des épargnants. Face à ce climat d'incertitude, nombre d'investisseurs se positionnent sur des valeurs

dites « refuges », censées constituer un matelas de protection. Mais le choc est si fort que même ces placements se retrouvent en position de stress.

Dans ce contexte, ces actifs ne réagissent pas toujours de la même façon. Or, obligations et fonds en euros évoluent parfois selon des dynamiques contradictoires. Quelques experts viennent apporter leur vision de ce marché inédit.

L'or au plus haut face aux inquiétudes mondiales

Pour la première fois de l'histoire, l'once d'or dépasse les 4.000 dollars. Rien qu'en septembre, le métal s'est apprécié de +11 %, portant sa progression à +45 % depuis le début de l'année, très loin devant le CAC 40 réputé plus risqué (+9 %). Le cours du métal jaune est principalement motivé par les incertitudes géopolitiques. Mais il est aussi affecté par les rachats massifs des banques centrales en Asie, l'écartement de la parité euro/dollar et... la politique française.

La démission de Sébastien Lecornu a eu pour répercussion immédiate une hausse de 1,5 % du cours de l'or, tandis que le CAC 40 reculait d'autant : une illustration du rôle défensif de cette matière première. Si l'or atteint des sommets grâce à des tendances de long terme, il faudra cependant prendre en compte qu'il ne s'agit pas d'un actif sans risque.

« Il faut rappeler que l'or est très volatil. Les métriques en font un placement très dynamique : il est déjà arrivé de le voir se déprécier de plusieurs dizaines de pourcent en quelques mois », rappelle Valentine Demaison, directrice générale de Mon Petit placement. Si la course folle de l'or peut encore se poursuivre, certains experts commencent à craindre pour un avenir plus lointain, si l'incertitude géopolitique et sur l'endettement souverain venait à se calmer.

« Quoi qu'il en soit, il faut éviter de s'exposer à plus de 5 % de son patrimoine financier », conseille Valentine Demaison. A travers des [ETF, de l'or physique ou des actions](#) adossées à des minières aurifères qui « peuvent aussi bénéficier du prix auquel l'or est vendu, ce qui constitue une bonne façon détournée de s'exposer », recommande l'experte.

LIRE AUSSI :

- **Décryptage Bitcoin, ether... Peut-on encore douter de la pérennité des cryptomonnaies ?**

- **Décryptage Placements : les frais prélevés par les gérants de vos fonds actions ou obligataires sont-ils excessifs ?**



L'actu pour votre Patrimoine

Immobilier, impôts, placements... Chaque vendredi, l'essentiel pour bien gérer votre argent : inscrivez-vous en un clic !

[Recevoir la newsletter gratuitement](#)



L'obligataire dans la tourmente

Longtemps considéré comme un actif de protection, le marché obligataire est certes redevenu rémunérateur, ce qu'il n'était pas pendant la période des taux négatifs. Mais il est aussi fragilisé par la politique et les inquiétudes sur le niveau d'endettement de l'Etat français. Le rendement de la dette souveraine française à 10 ans, le fameux OAT, est désormais plus élevé que les équivalents en Allemagne et en Italie, à 3,55 %.

Cela peut se traduire par [une baisse de la valeur d'un portefeuille adossé à des obligations souveraines](#). Si l'épargnant possède quelques parts d'un fonds obligataire, ou d'un ETF obligataire, il est possible que sa valeur baisse temporairement à mesure que les taux montent, même si le rendement courant devient plus intéressant. Car, pour rappel, quand une obligation est à taux fixe, les coupons versés sont constants mais sa valeur varie en fonction de l'évolution des taux d'intérêt.

En effet, quand les taux d'intérêt montent, de nouvelles obligations sont émises avec des coupons supérieurs à ceux des anciennes. La valeur de ces dernières se met donc à baisser puisque les investisseurs les vendent pour acheter celles qui rapportent plus. Inversement, quand les taux d'intérêt baissent, le prix des obligations à taux fixe déjà en circulation monte.

Pas de panique : il faut rappeler que « si l'épargnant reste jusqu'à échéance, cette baisse reste théorique puisqu'il sera remboursé, sauf défaillance de l'émetteur, de la valeur du titre à l'achat, tout en ayant bénéficié des intérêts », souligne Guillaume Berthiaux, président de Sofidy gestion privée.

Il en est de même pour les fonds datés. L'investisseur connaît la maturité et le rendement contractuel des titres, et l'effet des variations de taux est limité s'il conserve son investissement jusqu'à échéance.

Pour un épargnant non positionné sur l'obligataire et souhaitant bénéficier d'un placement peu risqué, Nour Bendimered, directeur des investissements au sein du Family office IVesta, conseille de se positionner sur « des taux plus courts jusqu'à 5 ans, plutôt en provenance d'entreprises très bien notées », dites « investment grade ». Il existe notamment des ETF et des fonds accessibles pour les particuliers adossés à ces émissions de dette « corporate », dont la volatilité est aujourd'hui plus faible que sur les obligations souveraines.

« Le conseil à appliquer pour un portefeuille moins soumis à ces changements politiques reste la diversification, aussi bien sur les actifs que sur la géographie. Il est aussi important de se positionner sur d'autres segments comme le private equity ou la dette privée », conseille cet expert de la gestion de patrimoine.

Les fonds en euro encore stables

Qu'en est-il de l'impact potentiel sur le rendement des fonds en euros, majoritairement investis en obligations ? « Il devrait être très limité, les fonds en euros étant diversifiés », précise Catherine Baudeneau, directrice marketing et porte-parole d'Altaprofits. Ces enveloppes sont en effet exposées « à la fois à de la dette souveraine et de la dette d'entreprises. Et dans la catégorie de la dette souveraine, la dette française ne représente qu'une part des investissements et couvre plusieurs maturités ». La tension sur les taux longs français n'aura donc qu'un effet « très dilué sur l'évolution des rendements des fonds en euros ».

« La tension sur les taux longs français n'aura donc qu'un effet très dilué sur l'évolution des rendements des fonds en euros »

Catherine Baudeneau, Directrice Marketing et porte-parole d'Altaprofits

Il est possible pour l'épargnant de consulter les compositions de chaque fonds en euros sur les sites internet des assureurs. Mais l'effet ne pourrait être perçu « que si l'instabilité s'installe. Les assureurs pourraient alors réinvestir sur des obligations avec de meilleurs rendements », explique Guillaume Berthiaux, ce qui pourrait alors augmenter le rendement de ces poches accessibles via [des contrats assurantiels, assurances-vie et PER](#).

Pour cet expert, le conseil reste d'attendre plus de visibilité avant de changer ses positions. « Une allocation se pense dans la durée. Le pire serait de réagir à chaud : mieux vaut rester investi et attendre. Tout peut encore changer dans quelques heures, ou dans quelques semaines ».

Sandra Bouillard

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

[Epargne](#)

[Bourses](#)

[Matières premières](#)